



La newsletter de l'agroécologie

Août 2023 · Numéro 4

L'agroécologie dans la stratégie régionale climat de la CEDEAO



LA CEDEAO S'EST DOTÉE d'une stratégie régionale pour le climat adoptée par la 61^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Accra, le 3 juillet 2022. Elle est, d'une part, le fruit d'un long processus de concertation avec les institutions, départements et agences spécialisés de la CEDEAO, les États membres, les institutions régionales spécialisées, et d'autre part, l'aboutissement d'un historique de plusieurs années d'intervention et d'action de la CEDEAO en matière de lutte contre les changements climatiques. Cette stratégie s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et est déclinée dans chaque pays de la CEDEAO à travers les Contributions déterminées au niveau national (CDN). Cette stratégie inclut l'ensemble des secteurs y compris l'agriculture, la forêt et l'élevage qui représentent une part significative des émissions de CO₂ et de méthane. Bien que la région ne contribue que très faiblement au réchauffement climatique, elle s'est engagée à axer la stratégie sur les deux dimensions : l'atténuation et l'adaptation.

Les investissements consentis par la CEDEAO et ses partenaires dans la promotion de l'agroécologie et de la transition agroécologique s'inscrivent simultanément dans ces deux dimensions : atténuer les émissions et adapter les systèmes productifs aux changements climatiques. Il s'agit d'un enjeu majeur tant notre secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique

joue un rôle central dans la plupart de nos économies. Il s'agit également d'un défi colossal car le secteur est appelé à se développer fortement pour couvrir les besoins économiques et alimentaires d'une population de plus de 424 millions d'habitants appelée à doubler à l'horizon 2050.

Les écosystèmes et les systèmes productifs de notre région sont extrêmement diversifiés. Il ne peut donc y avoir qu'une seule approche qui combine l'accroissement des rendements, la réduction des émissions, et l'amélioration de la résilience des exploitations et des territoires face aux changements climatiques et à l'occurrence croissante des phénomènes climatiques exceptionnels.

Face à ces enjeux, la transition agroécologique n'est pas une doctrine mais une impérieuse nécessité. Pour la CEDEAO, elle recouvre les changements techniques des systèmes conventionnels (processus de transformation du système alimentaire utilisant des méthodes agricoles naturelles et respectueuses de la biodiversité, la promotion de pratiques agroforestières, d'agriculture biologique y compris d'agriculture intelligente face au climat ainsi que l'adoption de pratiques de gestion durable des terres) et l'ensemble des projets et initiatives multi-acteurs déployés pour accompagner les transitions agroécologiques en capacité de répondre simultanément aux enjeux sociaux et environnementaux tant au niveau local que global.

Mme Massandjé Touré-Litsé,
Commissaire aux Affaires économiques et à l'Agriculture
de la Commission de la CEDEAO

Le chiffre...

69

Depuis 2018, 69 organisations ont rejoint l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) : ce sont des organisations paysannes, mouvements sociaux, OSC, ONG, centres de recherche et organisations internationales.

Au sommaire



Éditorial	1
Renforcement des capacités et partenariats innovants	2
Journée d'études IRAM	2
Points de vue des acteurs	3
Études et publications	3
Événements à l'agenda	4

Lancement des activités de renforcement des capacités de partenariats innovants

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des petits producteurs » du Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE), la CEDEAO (via l'UCP régionale et l'ARAA) et les Correspondants Nationaux du programme ont procédé, au terme d'un long processus, à la sélection de 15 expériences porteuses d'enseignements en termes de collaboration entre les OPA (organisations de producteurs agricoles), les centres de recherche, et les organismes de formation agricole et/ou de vulgarisation/appui-conseil.

Chaque partenariat doit offrir une nouvelle opportunité pour créer les conditions favorables au développement de l'agroécologie, en améliorant les capacités, les compétences et les services de chaque acteur en faveur de l'agroécologie.

Les représentants de ces partenariats ont été invités par

la CEDEAO à Lomé du 22 au 26 mai 2023 pour participer à un atelier de lancement des activités, de planification et de renforcement des capacités.

À l'issue de l'atelier, 14 des 15 accords de subvention ont été signés pour un montant cumulé de 700 000 €. En soutenant les partenariats à travers ces accords, la CEDEAO cherche à :

- promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ;
- co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ;
- diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs, des transformateurs et autres réseaux agricoles ; et
- accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie.

Retour sur la journée d'études de l'IRAM

Le 29 juillet 2023, l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM)¹ a organisé sa journée d'études 2023, à Paris, sur le thème : « Les transitions agroécologiques : enjeux et conditions d'accompagnement ». Cet événement avait pour objectif de contribuer à la réflexion autour des nombreuses questions qui se posent quant à l'accompagnement des transitions agroécologiques :

- l'agroécologie permettra-t-elle d'assurer une production suffisante de denrées alimentaires pour répondre aux besoins d'une population mondiale croissante ?
- comment concilier les dynamiques démographiques actuelles (notamment l'urbanisation de la population qui entraîne une baisse de la main d'œuvre disponible en milieu rural) avec le besoin en main d'œuvre des systèmes de production agroécologiques ?

- quelle place doit-on donner aux intrants chimiques dans les systèmes de production ?
- quels impacts positifs et négatifs des systèmes d'élevage ?
- peut-on ou faut-il accompagner tous les modèles agricoles en transition (place de l'exploitation agricole capitaliste, des cultures d'exportation, des « innovations » à promouvoir) ?

Un peu plus de 120 personnes étaient présentes physiquement et près de 100 personnes ont suivi les débats à distance.

Pour plus d'informations : <https://www.je2023.iram-fr.org>

1. L'IRAM est partenaire technique de la mise en œuvre du PAE.



Points de vue des acteurs

Importance du plaidoyer pour l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques en Guinée-Bissau, juin 2023

Colidio Vieira, correspondant national du PAE

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural de Guinée-Bissau, par l'intermédiaire du correspondant national désigné pour la mise en œuvre du Programme agroécologie en Guinée-Bissau, a organisé un atelier national sur les techniques de lobbying et de plaidoyer pour l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques.

Cet atelier a été l'occasion de rappeler que la transition agroécologique « demande des efforts à tout le monde et

qu'il n'est pas possible de développer ce programme en se reposant uniquement sur les efforts du cadre de concertation nationale ». Le correspondant national, Colidio Vieira, a souligné que « la dynamisation des activités agroécologiques dépendra beaucoup de l'engagement des décideurs politiques, car ce sont eux qui ont signé la convention, donc ils doivent faciliter la mise en œuvre de ce programme ».

Quel rôle des services de vulgarisation dans la transition agroécologique ? Sont-ils en capacité d'aider les producteurs à intégrer les pratiques agroécologiques dans leurs systèmes d'exploitation ?

Sena Adessou, secrétaire général d'INADES Formation et Kado Alphonse Simba, chargé de la formation et de l'appui-conseil au sein du PAE

Comme pour la recherche agricole, les situations sont diverses dans les pays de la CEDEAO selon les résultats des études commanditées par le PAE. Certains pays sont très en avance par rapport à d'autres. A priori, tous les services de vulgarisation sont en capacité d'aider les producteurs à intégrer les pratiques agroécologiques dans leurs systèmes d'exploitation. Tout est une question de volonté politique et d'orientation des politiques agricoles dans les pays. Si les acteurs des services sont bien formés et que le cadre

politique agricole le permet, ces acteurs peuvent bien accompagner les agriculteurs dans ce sens. D'ailleurs, les privés le font à travers des financements de projets et programmes mais c'est souvent pour une cible limitée en fonction des moyens disponibles et de la durée des projets/programmes. C'est pour cela que le PAE a inscrit dans son approche de travail de renforcer les acteurs du conseil agricole dans les pays parallèlement à l'influence des politiques publiques agricoles en faveur de l'agroécologie.

© IRD – Alain Ghesquière

Études et publications

Rapport d'état des lieux des cadres de concertation, des réseaux et plateformes nationaux et sous-régionaux en matière d'agroécologie. PAE, 2023 :

<https://app.box.com/s/k486clzirq1uqpkfdypzcmik32j43vcw>

Rapports de l'étude sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO. PAE, 2023 :
Rapport d'inventaire :

<https://app.box.com/s/yyfp0w4cfuyeo8emiex7n607jlfpz0xy>

Rapport d'études de cas :

<https://app.box.com/s/s3pttdba9d4tcuijq17cu1y5lb0edpgr>

CEDEAO-Expertise France, 2023. Ensemble des notes de capitalisation des bonnes pratiques et note de synthèse du projet GCCA+ qui vise à renforcer les capacités des institutions régionales et de leurs pays membres, et à faire émerger des solutions innovantes d'adaptation participant à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat :
<https://app.box.com/s/z1guohj0z1mff6sbsrts5hetjwu9z1hk/folder/222296494943>



Événements à l'agenda

18–19 septembre 2023 – Lomé, Togo – Atelier de validation de l'étude sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO.

20–22 septembre 2023 – Lomé, Togo – Atelier de formation à la gestion de l'information et de la communication des correspondants nationaux du PAE et de l'Alliance 3AO.

« Si nous ne changeons rien à notre façon de produire et de consommer, les émissions de gaz à effet de serre issues du secteur agro-alimentaire pourraient augmenter de 30 à 40% d'ici 2050, tandis que le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait augmenter de 10 à 20% »

Extrait de « L'agroécologie, une alternative gagnante pour vaincre la faim et protéger la planète ». Oxfam France

<https://www.oxfamfrance.org/agriculture-et-securite-alimentaire/agroecologie/>

L'agroécologie réduit les émissions de carbone, protège les sols et la biodiversité, prend soin des femmes, des hommes, assure leur alimentation et leur fournit les moyens d'existence pour protéger, éduquer et soigner leurs enfants, les générations futures.



Directeur de publication : Ousseini Salifou
 Rédacteur en chef : Francis Dabiré
 Coordination de la rédaction : Borgui Yérima
 Photographies : IRD, ARAA, CEDEAO
 Maquette-infographie : Emmanuel Jeudy

La Newsletter de l'agroécologie, n°4, août 2023. Une publication de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA).

Cette publication est éditée sous la seule responsabilité de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO, avec l'appui éditorial du groupement « Bureau Issala-Jade Productions ». Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de l'AFD, des États membres de la CEDEAO et des partenaires techniques.

Des commentaires sur ce document peuvent être adressés à l'ARAA :
 ✉ pae@araa.org

ARAA
 83, rue de la Pâture (Super Taco)
 01 BP 4817 Lomé, Togo
 + 228 22 21 40 03
 www.araa.org

appui financier



appui technique

